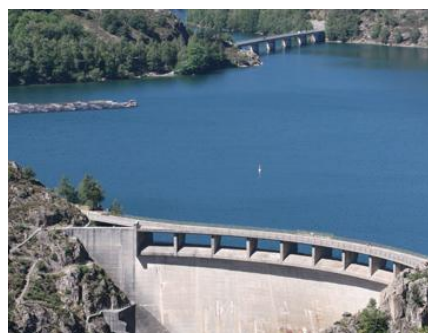


Communiqué de presse

Méthanor investit 1,4 M€ dans un projet de centrale hydroélectrique

**Le projet Chavort (Savoie) vise une puissance de 2MW, soit 50 %
de la consommation électrique annuelle de la commune de 4000 habitants**



Paris, le 02 novembre 2015 - Méthanor (Alternext FR0011217710 - ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables, annonce un investissement à hauteur de 1,4 M€ (en deux tranches) dans le projet de construction d'une centrale hydroélectrique en Savoie, sur la rive droite de l'Isère, à hauteur du pont Mollard entre les communes de Montmélian et de La Chavanne.

Le chantier, qui s'est ouvert en septembre dernier, concerne la construction d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau sur l'Isère d'une puissance de 2MW, soit environ 50 % de la consommation électrique annuelle de la commune de 3991 habitants, et bénéficiera d'un contrat d'achat avec EDF sur 20 ans. La centrale devrait entrer en fonctionnement d'ici deux ans.

Akuo Energy, qui est à l'origine de ce projet, est le premier producteur français d'énergies renouvelables indépendant, à la fois multi-géographiques et multi-technologiques. A l'instar de l'ensemble de ses projets, Chavort a fait l'objet de la plus grande attention en termes d'intégration dans son environnement.

Un projet qui souligne la diversification réussie de Méthanor

Ce nouvel investissement dans un projet de production d'électricité propre illustre la stratégie de diversification mise en œuvre par Méthanor. Ainsi, outre deux unités de méthanisation en service depuis fin 2014, Méthanor a investi en 2015 dans la construction de nouvelles centrales photovoltaïques Photosol et Akuo Corse Energy Solar.

Ces projets s'intègrent dans la stratégie de long terme menée par Méthanor et son objectif de distribution de dividendes dès 2016.

A propos de Méthanor

Coté sur le marché Alternext, Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant prioritairement ses investissements sur la méthanisation agricole. La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans pour la méthanisation agricole et 20 ans pour le photovoltaïque. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

CONTACTS PRESSE

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Jean-Philippe Mocci

jpmocci@ulyse-communication.com - T : 06 71 91 18 83